L 721.
no, 2

COPPIE DE LA LETTRE DE NOSTRE SAINCT Pere le Pape, enuoyee à Monseigneur le Prince de Condé, en reſponce de celle que ledit ſieur Prince auoit eſcripte à ſa ſainctété pour luy faire trouuer bonnes ſes armes.

A PARIS,

De l'Imprimerie de Iean Milot, au coing de la ruë de Harlay, vis à vis des Auguſtins.

M. DC. XV.

1722.

COPPIE DE LA LETTRE de noſtre Sainct Pere le Pape, enuoyee à Monſeigneur le Prince de Condé, en reſponſe de celle que ledit ſieur Prince auoit eſcript à ſa ſainctetè, pour luy faire trouuer bonnes ſes armes.

53.e piece

NOSTRE cher & bien aimé fils, ſalut & benediction Apoſtolique, la voſtre tres-agreable du dernier iour de Iuillet, nous a eſté renduë par le ſieur de la Boiſſiere, voſtre agent: & auons eu à plaiſir la bonne volonté & affection que vous nous portez, & au ſainct ſiege Apoſtolique, imitant en cela la pieté de ces anciens Bourbons, vos anceſtres qui ont faict paroiſtre leur deuotion par les fondations ſignalees qu'ils ont faictes en pluſieurs

egliſes du Royaume de France: mais nous n'auons peu & ne pouuons de moins que de nous condouloir auec vous des deſordres que dictes eſtre en ce floriſſant Royaume de France, leſquels nous croyons procedder de la trop grande licence que les François s'attribuent, ou la pluſpart profeſſent de croire ce que bon leur ſemble, & de mettre en compromis, & ſoubs l'arbitrage d'vn chacun la ſaincte foy Catholique Apoſtolique & Romaine: Colonne de verité deſchiree en ſa croyance, au moyen de la liberté de conſcience qui y eſt eſtablie, & de l'indigne diſtribution qui ſe faict en France des offices & benefices: ce que nous portons à regret auec larmes de ſang pour le ſoing paternel que nous auons de ce tres-chreſtien

Royaume la plus belle fleur de la Chreſtienté, pour la reformation duquelle feu Roy Henry quatrieſme de bonne memoire auoit commencé a trauailler & en fut venu à bout, ſi par vn execrable parricide on ne l'euſt oſté du monde: Mais pour repurger les abus il nous ſemble que ne deuez tenir le chemin que vous tenez, ains vous tenir pres du Roy, & l'aſſiſter de voſtre bon conſeil, ſans vous eſloigner de la preſence, puiſque c'eſt le Soleil qui vous doit departir les influences, car voſtre authorité & le rang que vous tenez en France ſuffit pour reduire à neant les menees de ceux que dictes cauſer la ruine de l'eſtat, ne doutant point que vous qui auez le principal intereſt à la conſeruation de ceſte tres-chreſtienne

Couronne estant assisté comme vous y serez en y procedant de bonne affection aurez le pouuoir de ranger vn chacun à son deuoir, & à l'obeyssance qu'on doit rendre au souuerain, à quoy nous vous exortons par les entrailles de la misericorde de Dieu, & de vous rendre le protecteur de l'innocence de vostre ieune Prince, en consideration de ce que son pere de glorieuse memoire a fait pour vous, & que si Dieu a resolu de chastier la France pour les iniquitez qui y regnent, que vous n'en soyez point l'instrument, & que le pauure peuple n'esprouue plus ce qu'il a esprouué en France pendant les factions d'Orleáns & de Bourgongne, ce que pour vostre qualité vous deuiez empescher, n'estant raisonnable que le

pretexte de la maluerſation de ceux que deſignez par voſtre lettre rende la France miſerable, & pour cet effect vous vous aidiez de quelques vns ennemis de la croyance qu'auez profeſſee, qui vous mettent aux meſmes termes que ceux de pareille oppinion mirent voſtre ayeul Prince bon de ſon naturel, mais corrompu par mauuais conſeil pour noſtre regard vous receurez toute aſſiſtance en ce qui regarde le bien du Roy & du Royaume de France, & le voſtre en particulier. Donné à Rome à *S.* Marc ſoubs l'anneau du peſcheur le 17. Aouſt 1615. & de noſtre Pontificat le 11. ſigné *Scipio Cobellatius.*

Et à la ſubſcription eſt eſcrit.

A noſtre bien aimé fils Henry de Bourbon, Prince de Condé, Pair & premier Prince du Sang de France.